

## Certificat d'examen de type

n° F-02-L-074 du 31 juillet 2002

---

Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001

DDC/72/C030415-D1

### Ensemble de correction de volume de gaz en température

#### MAGNOL type COREL T2

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n°72-866 du 6 septembre 1972 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs de volume de gaz, et de l'arrêté du 5 août 1987 relatif aux ensembles de correction de volume de gaz.

#### **FABRICANT :**

DRESSER UK LIMITED – Unit 1, Yeoman Industrial Park, Test Lane, Nursing – Southampton Hants  
So16 9JX – ROYAUME-UNI .

#### **DEMANDEUR :**

MAGNOL – Z.I.des Richardets – 3 rue des Aérostiers – 93166 Noisy le Grand Cedex – FRANCE.

#### **OBJET :**

Le présent certificat renouvelle la décision d'approbation de modèle n° 92.00.371.005.1 du 31 juillet 1992<sup>(1)</sup> relative à l'ensemble de correction de volume de gaz en température MAGNOL type COREL T2.

#### **CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques de l'ensemble de correction de volume de gaz en température MAGNOL type COREL T2 faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles du modèle approuvé par la décision précitée.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro et de la date d'approbation de modèle qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

Elles sont identiques à celles fixées dans la décision n° 92.00.371.005.1 du 31 juillet 1992<sup>(1)</sup>.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C030415-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable 31 juillet 2012.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

<sup>(1)</sup> Revue de Métrologie : août 1992, page 1198.